



CONSEIL D'ECOLE n°1 du mardi 7 novembre 2023
Ecole élémentaire publique Simone Veil

18 Rue des écoles 35 630 VIGNOC

Tél : 07 50 55 63 20 /ecole.0351620W@ac-rennes.fr

Présents:

Mme Garnier (Adjointe aux affaires scolaires)

M. Monfort, M. Poullaouec, Mme Gerber, Mme Chabouty, Mme Le Bescond et Mme Derrien (Représentants titulaires des parents d'élèves), Mme Gilles (Représentante suppléante des parents d'élèves)

Mme André (présidente de l'APEMA)

Mme Sanquer-Paillard, Mme Guillou, Mme Brunel, M. Bertucat, Mme Etienne, Mme Le Duigou (Enseignants)

Mme Bodin (Directrice)

Alice Géraud (référente périscolaire/coordinatrice jeunesse)

Mme Deldy (directrice accueil de loisirs)

Excusés:

M. Guichoux (Inspecteur de la circonscription), Mme Le Teuff et Mme Rochard (enseignantes) et M Kelijian (Représentant titulaire des parents d'élèves)

Début du conseil d'école à 18h35.

1) Fonctionnement du conseil d'école et installation des nouveaux représentants de parents d'élèves

Les membres du conseil d'école se présentent.

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école.

Il se réunit dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats des élections.

Les membres de droit du conseil d'école sont :

La directrice, 2 élus représentant la municipalité, les enseignantes de l'école, les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, l'inspecteur de la circonscription.

Les suppléants, le responsable du centre de loisirs et la présidente de l'APEMA assistent au conseil d'école avec voix consultative.

La directrice est la présidente du conseil et dans ce cadre, elle distribue la parole, permet le respect de l'ordre du jour dans le temps imparti et anime les échanges.

L'ordre du jour est envoyé au moins 8 jours avant la date du conseil.

Le projet du règlement est envoyé aux membres de droit préalablement.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES (le 16/10)

Participation : 60,67 %

Années précédentes: année 2022 58,52 % année 2021: 57,25% année 2020 54,07%, année 2019: 56,3%

Les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance.

2) Adoption du règlement intérieur

Le règlement est écrit en conformité avec le plan départemental du 3 juillet 2020.

Lecture en conseil des modifications. Celles-ci sont apportées compte tenu des dernières évolutions législatives.

Vote du règlement : vote à l'unanimité.

Le nouveau règlement est adopté.

CHARTRE de la LAICITE en PJ.

3) Le budget

Historique (précédent CE) une somme 3 132 euros a été allouée pour des rideaux occultants pour la salle de motricité. Ils n'ont pas été demandés cette année. Le budget mobilier, demandé mais non prioritaire, a été accordé.

Question: Le parc informatique étant prioritaire, serait-il possible d'allouer le budget mobilier et rideaux (5000€ environ) à du matériel informatique?

Réponse de Mme Garnier : cette somme pourrait être allouée à autre chose. Elle suggère de prendre rendez-vous en mairie pour en discuter.

5100 euros sont budgétisés pour les années à venir sur l'investissement numérique.

La mairie va également demander une subvention pour une classe numérique et un TNI.

Constat actuel à l'école élémentaire: les ordinateurs sont vieillissants; la directrice a rappelé la société GIGA, qui s'est déplacée. La conclusion est que les ordinateurs et leurs logiciels sont obsolètes (nécessité d'un ordinateur pour la classe 5, compatible avec le TNI); Le technicien a transmis son rapport à la mairie.

Proposition des parents: possibilité existante de récupération d'ordinateurs / de matériel numérique via la mobilisation des réseaux professionnels des parents notamment : un cahier des charges a été rédigé par un représentant de parent, il est proposé qu'il soit adressé à la Mairie pour servir de base dans les échanges avec d'éventuels donateurs.

Demande à ce que les 5100 euros soient utilisés pour un deuxième TNI (car un des TNI devient obsolète et ne soutient plus les mises à jour récentes) tout en conservant la demande de subvention pour le 1er TNI et la classe mobile au bénéfice de l'école élémentaire.

4) Les travaux

Calendrier des travaux pour l'école maternelle: le planning est respecté.

Parkings:

- Il y a eu des modifications sur les emplacements disponibles avec la mise en place du plan vigipirate.

- Il faut sécuriser un des passages piétons en sortie de parking.

– Mettre une signalisation pour entrer/sortir du parking

- Demande à la mairie s'il serait possible de réaliser un passage sur la butte enherbée venant du parking à côté du cimetière. La demande a été prise en compte et sera étudiée

5) Le bilan de rentrée et l'organisation de l'année scolaire:

EFFECTIFS

ELEVES par niveaux: 156 élèves	ELEVES répartis en 7 classes :
CP : 36	CP : 23
CE1 : 40	CP-CE1 : 21
CE2 : 34	CE1 : 23

CM1 : 27	CE1-CE2 : 21
CM2 : 19	CE2 : 22
	CM1 :21
	CM1/CM2 : 25

1 élève reconnu en situation de handicap par la MDPH à l'école.

3 élèves avec un PAI allergie/ asthme ou autre projet d'accueil individualisé.

3 élèves avec un PAP (projet d'accompagnement personnalisé) en cours de réalisation.

Échange de service en anglais: l'anglais 2 fois par semaine le lundi et le jeudi dans la classe de Madame Brunel.

Décloisonnement en "Questionner le monde" pour le cycle 2.

Décloisonnement en mathématiques en cycle 2.

APC : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

ENSEIGNANTS

6 titulaires et 1 enseignant affecté à l'année

Madame Sanquer-Paillard CP

Madame Guillou CP-CE1

Madame Brunel CE1

Madame Bodin CE1-CE2

Monsieur Bertucat CE2

Madame LeTeuff CM1

Madame Le Duigou CM1-CM2

Compléments de service:

Madame Rochard CE1-CE2

Madame Etienne CM1

AESH

Emilie Décaux (4h/semaine)

Intervenants

- Patricia Daeninck sur le projet "oralité et production d'écrits" (pour toutes les classes).

- Milena Nino (école de musique ALLEGRO) "classe orchestre" (la classe 4).

- Justine Bouc (LENI école de musique de l'Illet) pour la chorale (pour les CP, CP-CE1 et CE1, tous les 15 jours.)

Demande de service civique (4ième année consécutive) sans résultat

Evaluations Nationales passées en CP / CE1 et CM 1

Restitution lors des rendez-vous parents (novembre/décembre)

Réunion de rentrée a eu lieu le 28 septembre

rappel de l'organisation de l'école dans la salle polyvalente avec tous les parents. Puis dans les classes.

Participation égale aux années précédentes

APC (aide pédagogique complémentaire)

Elles ont commencé; pour la période 2: du 14/11 au 12/12

Nouvelle législation

- Sorties scolaires: le temps méridien est dorénavant considéré comme un temps scolaire.

=> cela implique donc que les sorties scolaires deviennent obligatoires, ce qui n'était pas le cas auparavant

Hommage national

- L'organisation a été compliquée et précipitée. L'équipe enseignante n'a pas pu se réunir avant

l'accueil des élèves. La concertation a eu lieu sur le temps méridien.

Problématiques/questionnements:

- des enfants avertis, face à des enfants préservés par les familles.
- comment en parler aux plus jeunes? (CP) Bien choisir les mots et avoir une même parole collective.
- comment gérer ce qui est dit par les enfants entre eux, dans la cour de récréation ?

Afin de préparer les parents et les enfants au mieux, il est important de rappeler qu'en cas d'événement tragique de ce type il est systématiquement demandé aux enseignants d'évoquer la question auprès de leurs élèves y compris dès le CP.

Il peut être opportun d'y avoir préparé, quand cela est possible, les enfants en amont de l'arrivée à l'école et ainsi limiter la découverte de l'événement via les échanges entre élèves lors des temps de récréations. Ici le temps d'échange était pris l'après-midi. Peut-être également rappeler aux familles qu'un temps collectif est en général organisé lors d'attentats.

Evaluation des écoles (= retour de l'évaluation obligatoire effectuée l'année dernière auprès de l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves par l'Institution)

« Les écoles de Vignoc comptent un nombre de partenaires importants, lesquels permettent de compléter les compétences des équipes pédagogiques. Les enseignants cherchent et savent nouer les relations nécessaires avec les divers acteurs (associations, partenaires locaux, culturels, ...) selon les projets menés. On peut dire que l'alliance éducative est réelle. Sur le plan institutionnel, la situation géographique, la gestion par les équipes des difficultés rencontrées, la réussite scolaire ou encore l'ampleur des projets menés amènent de façon paradoxale à un sentiment d'être un peu délaissé. Particulièrement en primaire, l'équipe pédagogique regrette que leur travail ne soit pas toujours pris en compte à sa juste valeur. Ce ressenti est fort et prégnant, il peut, parfois, être compris comme une remise en cause des compétences individuelles ou collectives. Ce n'est sans doute pas une réalité consciente mais ce point mériterait d'être investigué.

En conclusion, les écoles J. de la Fontaine et S. Veil de Vignoc sont riches de leurs expériences et de leurs projets en partenariat avec de nombreux acteurs dont la diversité permet une cohérence d'ensemble. »

Relation périscolaire: bonnes relations avec le personnel du soir (ménage) et Alice Géraud coordinatrice du périscolaire ainsi qu'avec la ligue 35. Bon fonctionnement également avec le service technique et le personnel de la mairie.

6) La présentation des comptes de la coopérative et un point sur son fonctionnement

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Sur un plan juridique, les écoles primaires publiques, à la différence des lycées et collèges, ne sont pas considérées comme des établissements publics. Elles ne jouissent pas de la personnalité civile et morale et, en tant qu'établissement, n'ont aucune autonomie financière. En l'absence d'association ou de coopérative OCCE, aucun argent ne doit circuler dans l'école C'est donc grâce à l'OCCE que l'argent peut être géré à l'école.

L'OCCE est une association ayant pour objet de favoriser la coopération. Chaque membre de l'école (élèves et adultes) est adhérent à l'OCCE.

Nos comptes sont à l'équilibre avec un excédent. Cela est dû à l'uniformisation du montant versé pour chaque enfant avec l'école maternelle. (voir document annexe)

7) Le projet d'école et les actions dans les classes

Améliorer le vivre ensemble par la coopération

Ecole

- reprise de la vente de gâteaux: débute vendredi 17 novembre. Elle aura lieu tous les 15 jours.
- instauration des « ambassadeurs » (anciennement "délégués"): chaque élève sera ambassadeur dans l'année.
- Oralisation et production d'écrits

- Récréation le mardi après-midi sur l'herbe: très appréciée par les élèves, mais arrêt depuis la mise en place plan vigipirate.

Classes

Utilisation de l'agenda coopératif classe CE1/CE2 et CP/CE1

Projet global autour de la pratique instrumentale :

CM1/CM2: classe orchestre

CP CP-CE1 et CE1: chorale

Parcours artistique des élèves:

CP- CP/CE1 : danse au triangle

CE1 et CE1/CE2: théâtre à la Paillette

CM1 et CM1/ CM2: théâtre à Guy Ropartz

dans le cadre du Festival Marmaille

A venir

Les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 : pratiques théâtrales OCCE.

Les classes de CP, CE1 et CE1/CE2: Projet Etamine (création de livre) OCCE.

La classe de CE1/CE2 et CE2: pratiques chorégraphiques OCCE.

La classe de CM1/CM2: malle coup de cœur OCCE

L'opéra de Rennes: CE1-CE2 et CE2

Echanges avec l'école maternelle: une journée artistique sera sans doute programmée en 2024

Des élémentaires iront lire dans des classes de maternelle

Spectacle de Noël: OCCUS (en décembre)

E.P.S

Pratique de la natation: CE1/CE2 et CE2

Athlétisme à Guipel en collaboration avec l'Office des sports : CM1 et CM1/CM2 (en période 2)

Balle au pied avec l'ASVHG : CP/CE1 et CE1

Santé

Intervention de la gendarmerie le lundi 20 novembre, sur le thème du harcèlement. (classes de CM1 et de CM1-CM2)

Les premiers secours: C'est en attente, des démarches sont toujours en cours auprès d'associations...

Une subvention était accordée les années précédentes par la mairie, pour l'APEMA; La mairie fera une demande.

8) Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)/ vigipirate

3 exercices incendies sont à réaliser sur l'année: un exercice incendie a eu lieu en septembre

Un exercice intrusion sera fait au mois de novembre.

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été réactualisé et envoyé aux services compétents de l'Education Nationale. Questionnement pour la 7ème classe pour l'inclure dans le PPMS.

Vigipirate niveau attentat.

9) Questions des parents:

-Qu'en est-il de l'activité piscine? Quelle est la volonté de la mairie?

Question: est-ce qu'une année, ce serait possible de mettre en place un rattrapage pour la classe

qui n'aura pas bénéficié de l'activité piscine? (actuels CM1)

Réponse: le budget de la mairie ne pourra pas être augmenté. La priorité a été donnée au numérique. La Mairie déplore ce budget contraint mais des choix doivent être faits.

-La classe 7: comment va être chauffée cette année cette classe? Y-a-t-il des programmeurs?

Réponse: deux entreprises ont décliné l'offre pour optimiser les économies d'énergie sur cette classe.

Les parents émettent l'idée de mettre des programmeurs pour le chauffage de la classe, solution qui paraît simple à mettre en oeuvre rapidement et très peu coûteuse.

-Quelle option la mairie envisage-t-elle pour l'année prochaine pour que la classe 7 ne soit plus dans le préfabriqué vétuste?

Réponse: Il n'y a pas d'autres solutions pour le moment; il y a un manque d'espace sur Vignoc. Les associations ont également besoin de salles. Il n'y aura pas de classe élémentaire implantée dans les locaux actuels de maternelle.

Proposition de la mairie: utiliser la bibliothèque comme salle de classe.

Réponse de l'équipe enseignante: nécessité d'en réfléchir en équipe.

-Comment sera organisée la circulation entre les deux écoles lorsque les travaux seront terminés? (l'espace entre les deux écoles)

Question: Est-ce qu'il serait possible d'obtenir un plan sur l'aménagement de l'espace.

Réponse: Tout l'espace sera piétonnier. Il n'y aura plus de parking devant l'école élémentaire.

- Où en est la réflexion de la mairie sur la végétalisation de la cour, le déplacement des clôtures? Y-a-t-il un groupe de travail?

La mairie a fait la demande auprès d'un architecte pour avoir des idées pour végétaliser la cour. Les élèves pourraient également apporter leurs idées et participer au projet.

-Qu'en est-il du changement de prestataire au niveau de la cantine?

Travail actuel avec une autre cantine pour aboutir à un autre fonctionnement: souhait d'une liaison chaude qui nécessite des travaux de parts et d'autres. Dès que le projet sera finalisé, les parents seront informés.

-La signalisation au niveau du nouveau parking peut-elle être améliorée?

Certains utilisateurs ne respectent pas toujours les entrées, sorties, sens de circulation du parking

Réponse: La signalisation sera complétée.

-Est-il possible que la Ligue 35 puisse communiquer les dates d'inscription pour le centre de loisirs de façon anticipée (Liste d'attente)

La liste d'attente est liée au nombre d'enfants déclarés (70 le mercredi / 60 pendant les vacances), et on peut difficilement aller au delà. De plus, cela dépend également du nombre d'animateurs disponibles. Il est difficile de trouver et d'anticiper le nombre d'animateurs. Dans la majorité des cas, des solutions ont été trouvées.

Question: pour le mercredi, serait-il possible d'avoir un calendrier sur du long terme?

Réponse de Mme Deldy: Un calendrier sera diffusé prochainement (les inscriptions pour le mercredi débutent la 1ère semaine des vacances)

Pour information, un certain nombre d'annulations ont eu lieu sur le mercredi. Ce sont des places qui auraient pu être pourvues par d'autres familles (alors sur listes d'attente).

Fin du conseil à 20h45.

La directrice : Mme Bodin

**Secrétaires: Mme Le Duigou(enseignante)
Mmes Chabouty et Gerber (délégués de parents)**